

LA VIE DU PROJET

Lettre d'information électronique du Groupement d'intérêt public de Grigny et Viry-Chatillon

Octobre 2007 - n° 18



SOMMAIRE

❖ Les projets urbains

❖ *Le projet de la Grande Borne est entré en phase opérationnelle*

❖ *Gestion urbaine de proximité et Communication*

❖ *Les Coteaux de l'Orge : le quartier poursuit sa transformation*

❖ *Les bases du projet de Grigny 2 se précisent*

❖ *Protocole de relogement*

❖ Europe

❖ Cohésion sociale

❖ *Le projet de territoire est acté : le CUCS a été signé le 10 juillet 2007*

❖ *L'équipe du Projet de Réussite éducative poursuit le développement de ses activités*

❖ *La MIPOP relance ses actions au service des acteurs éducatifs du territoire*

❖ Vie du Groupement

❖ *Mouvements*

❖ *Agenda*

Editorial

Près d'un an après sa dernière parution, la lettre du GIP revient vers vous pour vous donner à voir les réalisations et les perspectives des activités du Groupement.

2007 marque une charnière dans l'existence du GIP, avec l'adoption du cadre de nos missions pour les 5 prochaines années. En effet, la signature en janvier des conventions de rénovation urbaine sur les quartiers de la Grande Borne, des Coteaux de l'Orge et de Grigny 2, et celle du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) en juillet, ont permis de contractualiser jusqu'en 2012 les objectifs de transformation du territoire de Grigny et Viry-Chatillon dans leurs dimensions urbaine et sociale, ainsi que les moyens de leur réalisation. Le GIP s'est ainsi vu confier par les élus porteurs des projets la responsabilité de direction d'ensemble de ces projets. Pour ce faire, l'équipe est confortée dans ses missions et renforcée par l'arrivée prévue d'un directeur de la rénovation urbaine. Le CUCS intercommunal est animé par un chef de projet dédié. Deux projets opérationnels également portés par le GIP contribuent à la priorité éducative : le projet de réussite éducative et la MIPOP, qui ciblent leur action en 2007 : la MIPOP explore le saut de l'après collège, quand la réussite éducative progresse auprès des très jeunes enfants et de leurs parents.

La nouvelle programmation FEDER sur le territoire pour la même période, devrait également se concrétiser avant la fin de l'année, une fois que l'appel à projets aura été édité par le SGAR.

Afin de poser les bases solides de fonctionnement du Groupement pour être en mesure de porter ces projets, une mise à plat financière de ses activités a été opérée au cours du dernier trimestre 2006. En corollaire ont été définies pour ses administrateurs les conditions de transparence de ses engagements ainsi que de ses ressources.

Dans ces perspectives stabilisées mais exigeantes, les objectifs proposés aux administrateurs pour 2007 visent à accompagner la transition opérationnelle des projets. Il s'agit de clarifier leur pilotage entre les différents maîtres d'ouvrage et d'en réussir la communication au plus près des acteurs de terrain.

Le passage à la phase de réalisation des travaux oblige, devant les habitants et leurs interlocuteurs directs, à montrer une cohérence entre la volonté de mener les actions matérielles fortement visibles et celle de rendre effectives les actions qui améliorent la qualité quotidienne du cadre de vie, l'accès réel aux services de santé, la formation et l'accès à un emploi ainsi que l'éducation.

Au sein du Groupement, nous sommes responsables de cet équilibre auprès des élus qui répondent directement aux habitants, et nous attacherons à la cohésion entre nos missions, à travers notamment la qualité du relogement, le développement de l'offre d'insertion sur les chantiers urbains et la mise en œuvre de la gestion urbaine de proximité. L'ouverture d'un local du projet sur la Grande Borne et le maintien des antennes de proximité de la réussite éducative visent à créer les conditions d'un échange constructif avec les habitants et les usagers des quartiers.

Nous vous tiendrons informés de ces progrès et de nos difficultés à travers la lettre qui paraîtra tous les trimestres. Je vous en souhaite une lecture instructive et agréable.

Anne Charpy

❖ LES PROJETS URBAINS

❖ La Grande Borne

Huit mois après la signature de la Convention financière fin janvier 2007, le projet se développe et de nouvelles réalisations sont visibles :

- La reconstruction des groupes scolaires (Renne, Bélier et Cerf) est engagée suite à la démolition des écoles bâties il y a trente ans. Les classes sont, le temps du chantier, transplantées dans des préfabriqués. La réhabilitation et l'extension de l'école de la Licorne a débuté.

- les travaux d'assainissement dans les quartiers des Radars et de la Peupleraie ont démarré (changement des canalisations du réseau des eaux usées).

- Deux immeubles ont été démolis rue du Labyrinthe pour permettre la construction du gymnase sportif Labyrinthe.

A ce jour, deux éléments sont à stabiliser.

D'une part la stratégie d'intervention par :

- l'aboutissement du plan guide incluant l'amélioration de l'offre de stationnement. Cet outil de référence du projet urbain sur les évolutions du quartier à 5 ans permettra de clarifier les répartitions entre la propriété publique et la propriété privée.

- la stratégie de développement commercial (Pôle Damier, accroche Nord) incluant la relocalisation des quatre derniers commerces concernés par les démolitions.

- le projet de secteur du Damier à l'articulation entre le PRU de la Grande Borne et la ZAC du Centre Ville.

Pour traduire la stratégie en action, un avenant, prévu par la Convention Financière de la Rénovation Urbaine, sera produit fin 2007.

D'autre part, il s'agit également de conforter la conduite opérationnelle du projet. Pour ce faire, le GIP est en phase de consultation pour se doter d'un outil (OPC) qui vise le respect des plannings et la bonne articulation des travaux portés par les différents maîtres d'ouvrage. Une mission d'urbaniste conseil veillera parallèlement à assurer la cohérence urbaine des opérations.

❖ **La Gestion Urbaine de Proximité (GUP)** : les enjeux de la GUP sont multiples :

- anticiper les impacts du projet urbain sur la prise en charge des coûts de gestion par les différents acteurs de la GUP mais aussi en terme de charges pour les locataires. Une étude confiée au CSTB doit faire ressortir les points suivants :
 - Les charges d'entretien supplémentaires ou en diminution pour chaque gestionnaire relativement à la situation actuelle (Opievoy, Les Lacs de l'Essonne, les villes)
 - L'évolution des charges locatives récupérables auprès des locataires
 - Des scénarii d'évolution de l'entretien du quartier.
- renforcer la qualité des services rendus aux habitants dans la gestion du cadre de vie : entretien, propreté, ordures ménagères, tri sélectif, vie sociale
- mettre en œuvre des actions d'information et de concertation en direction des habitants visant leur mobilisation et leur appropriation rapide du projet sur leur quartier
- améliorer l'animation et la vie sociale sur le quartier : présence humaine, participation des habitants, relations bailleurs et locataires etc.

Une convention est en cours d'élaboration pour une validation fin 2007.

La concertation est un élément fort de la GUP, or il ne peut y avoir de concertation sans un bon niveau d'information des habitants. En ce sens **des actions de communication sur le quartier de la Grande Borne** sont menées :

- ✓ le premier numéro du **Journal du projet** de la Grande Borne* est paru début juillet. Il permet de communiquer de manière globale et claire sur les premières opérations en cours et sur l'avancement du projet. Le prochain numéro est sous presse.
* www.gipgrignyviry.fr; page Actualité et page Projet de territoire/ Grande Borne
- ✓ **Une mascotte** commune à tous les partenaires du projet a été créée :



Présente sur les panneaux de chantier, les tracts et les publications, elle favorisera la compréhension et la lisibilité des habitants et des acteurs. Elle symbolisera pour tous

le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) de la Grande Borne.

Fin 2006 et début 2007, des réunions publiques par secteur ont eu lieu : Grande Borne Nord, Sud, Est, Ouest et les Patios. A l'occasion de la rentrée, les réunions de préau reprennent en novembre* et les modalités de la concertation entrent dans une phase active.

*Jeudi 15 novembre 18h30 : Grande Borne Est ; Jeudi 22 novembre 18h30 : Les Patios ; Jeudi 29 novembre 18h30 Grande Borne Ouest ; Jeudi 6 décembre 18h30 : Grande Borne Nord.

Par ailleurs la Maison du projet, lieu d'information et d'échange, ouvrira en novembre.

❖ **Les Coteaux de l'Orge**

Travaux aux Coteaux de l'Orge

La SNI poursuit son programme de réhabilitation des logements et de résidentialisation des îlots. Les travaux concernent 3 îlots en 2007 et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. Ces interventions permettent une nette amélioration du confort des logements et concourent à offrir aux habitants un meilleur cadre de vie.

Parallèlement, la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne étudie l'aménagement des espaces publics pour les rues de Rennes, avenue d'Artois, allées de Saint-Brieuc et de Châlon. Des espaces de proximité sont prévus, comme des aires de jeux ou des espaces publics paysagers de qualité.

Prochamment, la barre Bretagne sera démolie pour laisser place à un « éco quartier » qui profiterait du contexte environnemental d'exception constitué par les petit et grand bois.

Poursuite des études

Durant ces derniers mois, un plan guide pour le plateau a été élaboré en relation étroite avec les partenaires du GIP. Le document finalisé sert de référence aux différents maîtres d'ouvrage. Il devra être complété pour les secteurs qui n'ont pas encore été traités (Bretagne et du Bellay, etc.).

L'avancement du projet et des réalisations a été présenté par la ville aux habitants des Coteaux de l'Orge lors de réunions publiques.



Aire de jeux, Ilot 1, Allée de Provence

Par ailleurs, une convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) est en cours d'élaboration.

❖ Grigny 2

L'étude prospective sur la copropriété Grigny 2, lancée à l'été 2006 pour clarifier les conditions de stabilisation du fonctionnement de cet ensemble immobilier et l'inscrire dans le projet d'urbanisme de la ville, a présenté ses propositions en juillet. Celles-ci ont fait l'objet d'échanges nourris sur deux mois avec les copropriétaires sur le plan de patrimoine et le projet urbain.

Le diagnostic du cabinet Urbanis a mis en avant la nécessité de faire de la réduction des charges, en particulier celles de chauffage, un objectif majeur du futur plan de sauvegarde. En complément, certains signes d'obsolescence du bâti nécessitent de construire un plan de patrimoine ambitieux et durable. Pour finir, l'organisation juridique de la copropriété doit évoluer pour mettre en adéquation le statut de certaines voies privées avec leur usage public, et pour faciliter le traitement de sujets sensibles actuellement gérés par les 4800 copropriétaires.

La commission du plan de sauvegarde s'est réunie le 2 octobre sous la présidence du préfet, pour approuver le bilan du plan de sauvegarde prorogé, et valider un nouveau plan à double détente pour les 5 prochaines années. Une première période de 2 ans devra permettre de poursuivre les travaux urgents et les actions de mobilisation des copropriétaires et de lancer des études structurantes pour un futur plan de patrimoine qui serait engagé dès la 3^{ème} année. L'axe porteur de la démarche consiste à créer les conditions d'une évolution positive de la situation thermique de la copropriété, dans un contexte général de développement durable et d'augmentation du coût des combustibles.

Le projet urbain discuté avec les copropriétaires initie un désenclavement de la copropriété à travers la création de voies, et prévoit plus spécifiquement de traiter un secteur de dysfonctionnement majeur, le square Surcouf, avec une maîtrise d'ouvrage publique.

Le contenu de ce projet, dans ses dimensions d'études et d'opérations d'aménagement, de réhabilitation et d'équipements, est en cours de rédaction pour l'établissement d'un avenant appelé à la convention ANRU, à la fin de l'année.

❖ Protocole de relogement

Un protocole de Relogement pour les trois projets de rénovation urbaine du territoire a été signé en juillet par les partenaires. La priorité reste de faire des actions de relogement une étape positive dans le parcours résidentiel des familles relogées. Un comité technique de relogement se réunit une fois par mois pour chaque quartier. Pour la Grande Borne, les opérations de relogement programmées au titre de la Tranche 1 (118 logements) ont pris fin en mai. Celles programmées au titre de la Tranche 2 (84 logements) sont en cours. Pour les Coteaux de l'Orge, les relogements sont terminés.

Lettre d'intention et candidature :

La nouvelle programmation 2007-2013 des fonds européens permettra à la France de bénéficier au titre du FEDER de 151,5 millions d'euros. Dès lors le PIC URBAN II se voit remplacé par l'« appel à projets intégrés pour développer les zones urbaines les plus en difficulté ». C'est une opportunité pour expérimenter des stratégies intégrées et participatives de revitalisation urbaine.

A cet effet, le GIP, avec l'appui du Cabinet de conseil VIAREGIO, prépare la lettre d'intention, préalable au dossier de candidature dont le dépôt reste à ce jour indéterminé, dans l'attente d'une validation par la Commission européenne du Programme opérationnel précédant l'appel à projets.

La lettre d'intention s'oriente vers une stratégie de Projet Urbain Intégré, porté par les Lacs de l'Essonne, au cœur de laquelle la notion d'innovation participera fortement à la dynamisation du tissu économique, au renforcement de l'utilisation des TIC et au développement durable. Parallèlement, le GIP se portera candidat à la gestion d'une subvention globale pour une mise en œuvre et une gestion de proximité de la subvention FEDER.



Les « Rencontres Européennes »
26 juin 2007 au Centre de Formation et de Professionnalisation (Grigny)

Ce temps partagé a réuni, autour des élus du territoire, de nombreux acteurs locaux sur les thèmes suivants : 2000-2006, URBAN II, quel bilan ? Et 2007-2013, quelles perspectives européennes ?

A l'occasion de ces rencontres, une plaquette* sur les projets du territoire cofinancés par l'Europe a été réalisée en partenariat

*consultable sur le site www.gipgrignyviry.fr; page PIC URBAN II

❖ COHESION SOCIALE

❖ **Le Contrat Urbain de Cohésion sociale (CUCS)** a été signé le 10 juillet 2007. Il fait suite au Grand Projet de Ville, signé en 2001. Le CUCS constitue donc le nouveau cadre stratégique du projet de territoire en faveur des habitants des quartiers prioritaires.

En 2001, le projet initial exprimait une volonté de rattrapage du territoire qui se voit aujourd'hui doté d'un nouveau levier avec le CUCS. Cela conforte une nouvelle ère correspondant au passage à une phase opérationnelle d'ampleur sur les quartiers et aussi à une forte volonté de maîtrise du développement du territoire par l'agglomération forte de ses 3 ans d'existence.

Le CUCS est l'aboutissement d'un travail partenarial important piloté par le GIP, avec l'appui du cabinet Mensia conseil. Il articule et met en cohérence les politiques de développement économique et d'accès à l'emploi, de développement résidentiel et urbain et de lutte contre les exclusions.

Quatre priorités de développement au service des habitants articulent les dimensions urbaines, économiques et sociales du territoire.

- Conforter le dynamisme de l'emploi et l'insertion professionnelle durable en direction des plus éloignés de l'emploi, pour augmenter les revenus des populations

Deux outils principaux :

- **L'extension de la Zone Franche Urbaine (ZFU)** intervenue par le décret n° 2007-894 du 15 mai 2007
- Un projet de **Maison de l'emploi** dont les deux objectifs sont :
 - de créer une cohérence entre l'ensemble des services de proximité Les Lacs et les Portes de l'Essonne et les demandeurs d'emploi.
 - d'augmenter les offres d'emploi et dans une logique territoriale de mieux les rapprocher des demandeurs d'emploi

Le projet a reçu un avis favorable du Préfet de Région.

- **Agir sur l'habitat et l'environnement urbain pour améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité du territoire**
- Un outil principal : **les programmes de rénovation urbaine des quartiers de la Grande Borne, des Coteaux de l'Orge et de Grigny 2**, visant à rendre plus attractifs et accessibles les quartiers et à améliorer le cadre de vie urbain
- Sur l'aspect social de ce projet urbain, un programme d'action consiste à mettre en place **une gestion urbaine de proximité (GUP)** et une politique volontariste de la tranquillité publique.
- **Et la charte locale d'insertion.** Afin de renforcer leurs pratiques d'insertion, les élus de Grigny et Viry-Chatillon ont décidé de se saisir de l'opportunité qu'offrent les projets locaux de rénovation urbaine, en élaborant une charte locale d'insertion. Celle-ci, qui prendra effet en novembre, permettra à des publics en difficulté d'accéder à l'emploi sur le territoire. Cet objectif est rendu possible par l'obligation faite aux entreprises titulaires des marchés de réserver une partie des emplois générés par la rénovation urbaine aux personnes en difficulté d'accès à l'emploi.

Une journée de formation sur « Les Clauses sociales dans les marchés publics », a été organisée par le GIP le 18 septembre. Ce temps partagé a réuni l'ensemble des maîtres d'ouvrage (collectivités, établissements publics et bailleurs) autour de Patrick Loquet, consultant formateur.



Journée de Formation 18 septembre 2007
« Les clauses sociales dans les marchés publics »
Centre de Formation et Professionnalisation
(Grigny)

➤ **Garantir aux jeunes populations les meilleures conditions pour la construction d'adultes autonomes et citoyens**

Cette priorité repose sur le projet de réussite éducative et sur les actions menées par les collectivités (CLAS), par les associations (La Farandole, la Récré) et par la MIPOP, avec une recherche de cohérence entre ces actions autour d'objectifs partagés.

➤ **Lutter contre les mécanismes d'exclusion et être solidaire vis à vis des plus fragiles**

Dans le cadre du CUCS, cette orientation est mise en œuvre grâce au Contrat local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD), qui est mené tant à Grigny qu'à Viry, et également grâce à la mise en place d'adultes relais.

Concernant le volet santé du CUCS, les élus ont souhaité donner une suite opérationnelle aux diagnostics établis. Ainsi début octobre le GIP a engagé, en partenariat avec les villes, une étude visant à identifier des pistes opérationnelles en matière de santé. L'objectif étant de maintenir et développer l'offre médicale publique et privée, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

❖ **LE PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE :**

La demande de parcours d'accompagnement se confirme en 2007: **204 personnes ont été accompagnées de janvier à juin.**

Pour mieux répondre aux besoins identifiés sur les parcours, l'équipe développe ses activités et les outils adéquats en lien avec les partenaires du territoire. Ceux-ci visent à :

➤ **toucher les jeunes et les parents, y compris les très jeunes enfants de moins de trois ans.** Des groupes d'accompagnement à la scolarité, des groupes d'adolescents et des groupes de parents ont été créés. Un travail sur l'enfant de moins de trois ans a été mené avec les Centres de Protection Maternelle Infantile. Un Réseau de traducteurs a été lancé.

➤ **apporter des réponses aux questions de santé.** Des vacances orthophoniques ont été mises en place. Un protocole pour des bilans à Grigny et Viry a été organisé, avec les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) et les médecins scolaires.

- **renforcer voire à mettre en place un lien entre les écoles et les structures de loisirs.** Des ateliers « Théâtre », « Enfants autour du livre » ont été créés. Les partenariats avec le service Jeunesse de Grigny et avec le Secours Populaire sur les actions « Loisirs » ont été renforcés.



Atelier Théâtre animé par le Théâtre du Fil
Avril 2007 à Grigny

Par ailleurs, le Réseau des coordinateurs de Projets Réussite éducative (PRE) a contribué à définir une démarche pratique d'évaluation des PRE qui sera présentée en Préfecture et finalisée courant octobre.

❖ MIPOP

Zoom : Les Ateliers de la MIPOP ont accueilli depuis le 25 septembre les jeunes sans affectation après la 3^{ème}. Cinq ateliers, réalisés avec les partenaires du projet, ont porté sur leurs besoins immédiats : trouver les informations et les ressources nécessaires à leur parcours, savoir se déplacer en Essonne, savoir présenter sa candidature, être acteur de son projet personnel (coaching), optimiser les ressources du CIO et mener son projet en 2007 - 2008. Répartis sur cinq semaines, ces ateliers leur auront permis de profiter des dernières opportunités de formation sur le département, et de clarifier leur projet d'insertion professionnelle. Une vingtaine de jeunes a assisté aux Ateliers dont le dernier sera consacré jeudi 25 octobre à un bilan de la plateforme d'accompagnement, en présence des jeunes, des financeurs et des partenaires. Le collège Sonia Delaunay est le porteur administratif du projet, animé par la MIPOP, projet qui est une première dans l'Académie de Versailles. **Partenaires** : CIO, Les Lacs de l'Essonne, les missions locales, les BIJ et PIJ des villes, les cinq collèges en éducation prioritaire (Olivier de Serres et les Sablons, Jean Vilar, Sonia Delaunay et Pablo Neruda). **Intervenant extérieur** : Institut Européen du Coaching de l'Etudiant (IECE). **Financeurs** : le Conseil général de l'Essonne, l'Etat (CUCS), l'Union Européenne (URBAN II) et Les Lacs de l'Essonne.

Soutien scolaire lycéen :

La MIPOP relance à la rentrée 2007 le **projet de soutien scolaire** destiné aux lycéens du territoire issus des collèges d'éducation prioritaire et entrant en seconde. Pour contrer le risque d'échec lors de cette étape cruciale de leur parcours, il convient de soutenir l'effort consenti dès le primaire, puis au collège, jusqu'à l'entrée en seconde avec une aide à l'organisation personnelle, sur les méthodes de travail et sur la restitution des apprentissages dans les matières fondamentales. La MIPOP prépare donc un **partenariat avec les lycées concernés**, entre autres le lycée COROT à Savigny/Orge, plus grand lycée de France. Les élèves concernés seront contactés directement à travers l'établissement et par la MIPOP. Cette action sera articulée avec le dispositif « 100 000 étudiants pour 100 000 élèves » conduit par l'Université d'Evry en direction de ces mêmes jeunes.

Actions dans le cadre du CUCS :

La MIPOP poursuit ses activités dans le cadre du CUCS intercommunal : tel l'appui à la réflexion que mène la ville de Grigny sur la question du **soutien à la parentalité**. Telle la reprise des **Infos Métiers**, la première ayant lieu le **12 novembre 2007** sur « **les métiers de l'aéroportuaire** ». Telle la reprise des ateliers de l'**Espace Informatique (EPNE)**, déjà complets pour toutes les sessions d'initiation d'ici la fin de l'année.

❖ VIE DU GROUPEMENT

❖ AGENDA

Administration du Groupement

- **Comité de Direction** : 7 décembre au GIP
- **Conseil d'Administration** : 18 décembre en Préfecture

Grande Borne

- **Comité Technique Grande Borne** : 7 novembre, 21 novembre, 5 décembre
- **Comité de pilotage Grande Borne** :
 - o 13 novembre à 15h30 à la mairie de Grigny
 - o 20 décembre : **revue de projet et Comité de pilotage**, à confirmer

Projet de Réussite éducative :

- **Comité de pilotage** : 25 octobre à 18h15 au GIP

Mipop

- **INFO Métiers** : « les métiers de l'aéroportuaire » à la Mipop, le 12 novembre

❖ MOUVEMENTS

Départs :

Hortense Hamel, Chef de projet EUROPE, le 31 juillet 2007

Vanessa Pastoor, Responsable pédagogique à la MIPOP, le 31 août 2007, qui reprend ses fonctions de directrice d'école sur les Coteaux de l'Orge

Arrivées :

Equipe de la Réussite éducative :

Aminata Gueye (aminata.gueye@gipgrignyviry.fr), occupe la fonction de Référente Familles depuis le 3 janvier 2007

Anna Savitzky, orthophoniste, et **Marcel Ventura**, psychologue, ont rejoint l'équipe depuis respectivement le 12 janvier et le 24 mai 2007, à temps partiel

Séverine Cachod, rejoindra l'équipe le 5 novembre en tant que Référente de parcours à Grigny.

Xavier Roy (xavier.roy@gipgrignyviry.fr), a pris ses fonctions de Chef de projet « Cohésion sociale », le 10 avril 2007.

Cristina Cuevas, assume la fonction de Chef de projet « Coteaux de l'Orge » depuis le 2 mai 2007.

Cyrille Lewandowski, prendra ses fonctions de Chef de projet « Grigny 2 » le 2 novembre 2007.

Anne Charpy, est Directrice du Groupement depuis le 30 janvier 2007.

Un recrutement est en cours pour le poste de Directeur de la Rénovation Urbaine.

Directeur de la publication et de l'édition	Anne CHARPY
Responsable de la rédaction	Françoise COMBY